amU Fondation
Aix Marseille Université

CONSEIL DE GESTION DE LA FONDATION UNIVERSITAIRE amU

DÉLIBÉRATION n° 2025/11/28-01-CGF

Budget initial 2026 de la Fondation universitaire amU

Le **Conseil de gestion de la Fondation universitaire amU**, en sa séance du 28 novembre 2025, sous la présidence de M. Romain LAFFONT, Vice-président de ladite Fondation,

Vu *le Code de l'éducation, notamment en ses articles L. 719-12 et R. 719-194 à R. 719-205,*
Vu *le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012, relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment ses article 175 à 177,*
Vu *les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,*
Vu *les statuts de la Fondation universitaire Aix-Marseille Université,*
Vu *la délibération n° 2024/10/18-03-CGF du Conseil de gestion de la Fondation universitaire Aix-Marseille Université portant désignation de Mme Florence MESSINA en tant que Trésorière du bureau de la Fondation,*

Considérant *les éléments financiers et comptables prévisionnels exposés par Mme la Trésorière du bureau de la Fondation pour l'exercice 2026,*

Après en avoir délibéré,

Article premier
APPROUVE les autorisations budgétaires suivantes pour le budget annexé initial 2026 de la Fondation universitaire *Aix Marseille Université* :

206 915 € d'Autorisations d'Engagement, dont :
- 70 000 € en personnel
- 116 165 € en fonctionnement
- 0 € en intervention
- 20 750 € en investissement

206 915 € de Crédits de Paiement, dont :
- 70 000 € en personnel
- 116 165 € en fonctionnement
- 0 € en intervention
- 20 750 € en investissement

60 000 € de prévisions de Recettes Encaissées

- 146 915 € de Solde Budgétaire (déficitaire)

Jardin du Pharo .58, Boulevard Charles Livon . 13284 Marseille cedex 07. France
Tél. : +33 (0)4 91 39 65 00 . Fax : +33 (0)4 91 31 31 36

amU Fondation
Aix Marseille Université

CONSEIL DE GESTION DE LA FONDATION UNIVERSITAIRE amU

Article 2
APPROUVE les prévisions budgétaires suivantes pour le budget annexé initial 2026 de la Fondation universitaire *Aix Marseille Université* :

- - 89 250 € de résultat patrimonial
- - 89 250 € d'insuffisance d'autofinancement
- - 175 000 € de variation de fonds de roulement
- - 146 915 € de variation de trésorerie.

Article 3 :
APPROUVE les documents budgétaires et comptables annexés à la présente délibération, relatifs au budget initial 2026 de la Fondation universitaire Aix-Marseille Université.

Article 4 :
SE PRONONCE EN FAVEUR d'une gestion budgétaire et comptable opérée sur le budget principal d'Aix Marseille Université concernant les flux suivants :

- dons collectés au titre de la Fondation (recettes) ;
- projets financés par celle-ci (dépenses).

Les autorisations budgétaires consenties dans le cadre de gestion budgétaire et comptable défini ci-avant dans le présent Article, au titre du budget initial 2026, ainsi que les prévisions budgétaires en découlant, sont votées par le Conseil d'administration d'Aix Marseille Université.

Jardin du Pharo .58, Boulevard Charles Livon . 13284 Marseille cedex 07. France
Tél. : +33 (0)4 91 39 65 00 . Fax : +33 (0)4 91 31 31 36

amU Fondation
Aix Marseille Université

CONSEIL DE GESTION DE LA FONDATION UNIVERSITAIRE amU

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Nombre de membres statutaires : 14
Nombre de membres en exercice : 13
Quorum : 7
Nombre de membres présents ou représentés : 9

Fait à Marseille, le 28 novembre 2025,

Par délégation :

M. Romain LAFFONT
Vice-président de la Fondation
universitaire Aix-Marseille Université

Jardin du Pharo .58, Boulevard Charles Livon . 13284 Marseille cedex 07. France
Tél. : +33 (0)4 91 39 65 00 . Fax : +33 (0)4 91 31 31 36

Conseil de gestion
Fondation amU

28 novembre 2025



amU Fondation
Aix Marseille Université

amU
Aix Marseille Université

amU Aix Marseille Université

Conseil de gestion 28/11/2025

amU Fondation Aix Marseille Université

Budget 2026 de la Fondation

Pour délibération

Contexte

La Feuille de route votée en conseil de gestion le 10 octobre dernier a établi 3 axes majeurs : **Soutenir la réussite étudiante, Soutenir une recherche à impact, Développer des campus durables et solidaires**

Pour la Fondation amU, **les recettes** proviendront principalement de la collecte des dons et des chaires (66 915 euros) et serviront notamment à mener à bien les actions **(dépenses)** de la fondation en lien avec ces 3 axes ainsi que les dépenses courantes de la Fondation.
Les dépenses relatives aux chaires seront financées par les recettes des dites chaires.

Dans le contexte de la mise en place administrative de la Fondation amU et de la réorganisation de la Direction du Partenariat avec le Monde Socio Economique - DPMSE une partie de la dotation ministérielle initialement dédiée à la DPMSE bascule sur la Fondation, à hauteur de 30 000 euros. Ce montant correspond à la contribution de l'établissement aux actions du partenariat.

Par ailleurs, afin de faciliter la gestion budgétaire et comptable les flux de dons collectés au titre de la Fondation ainsi que les projets financés par celle-ci seront opérés sur le budget principal d'Aix Marseille Université.

Dès le mois de janvier 2026, la Fondation amU abritera 2 projets en lien avec l'entrepreneuriat (PEPITE) et le réseau alumni. Rattachés à la Fondation, ces projets fonctionneront avec des budgets étanches dédiés, gérés et exécutés sur le budget principal de l'établissement ce qui permettra l'accueil ultérieur d'autres projets sans toutefois présenter d'impact sur l'activité cœur de mécénat de la Fondation amU.

Recettes BI 2026

amU

Les recettes prévisionnelles pour le BI 2026 sont établies à **60 000 €.** Cette estimation prend en compte les prévisions de frais de gestion (30 000 euros) et la dotation de fonctionnement de l'ex DPMSE (30 000 euros).

UB	Compte général	Prévisions d'encaissement (RE) Recettes	Droits constatés (Recettes/Dépenses)
Fondation amU	74610000: Dons, legs affecté opé.de fonction. financ public	30000	30000
	74111000: Ministère de tutelle principale- SCSP	30000	30000
	74 Subventions chaires	0	36915

Dépenses BI 2026

amU

Répartition par nature :

Les prévisions d'engagements (AE) et de décaissements (CP) pour le Budget initial (BI) 2026 sont identiques, s'élevant à **206 915 €**.

Ces dépenses se répartissent comme suit :

	Fondation	Total chaires	Total général
Fonctionnement	85000	31165	
Masse salariale	70000		
Investissement	15000	5750	
Total	**170000**	**36915**	**206 915**

- MS (70 000) en vue de la rémunération d'un alternant + PAST
- F (85 000) prise en charge des droits de scolarité alternant et fonctionnement de la Fondation amU (événements, communication, missions etc...)
- I (15 000) afin de garantir la possibilité de réaliser des dépenses qui, au vu de leur nature et de leur montant, seraient à enregistrer en tant qu'investissements

amU Aix Marseille Université

Pour rappel aux membres du CG

1. Modalités de gestion ajoutées aux délibérations

« la gestion budgétaire et comptable des flux suivants est opérée sur le budget principal d'Aix Marseille Université :

- *dons collectés au titre de la Fondation (recettes) ;*
- *projets financés par celle-ci (dépenses).*

Les autorisations budgétaires consenties dans ce cadre de gestion budgétaire et comptable au titre du budget initial 2026, sont votées par le Conseil d'administration d'Aix Marseille Université »

Recettes

UB	Compte général	Prévisions d'encaissement (RE) Recettes	Droits constatés (Recettes/Dépenses)
Fondation hébergée - Budget principal	74610000: Dons, legs affecté opé.de fonction. financ public	100000	100000

Dépenses

- 95 000 € pour les dépenses de fonctionnement liées aux nouveaux projets sur les trois axes « Réussite, Recherche, Campus » avec AMU.
- 35 000 € pour les dépenses d'investissement sur ces mêmes trois axes de projet
- 35 000 € pour les dépenses en masse salariale sur ces mêmes trois axes de projet

2. Projets abrités

« Les budgets des projets abrités par la Fondation amU (PEPITE / ALUMNI) sont hébergés et gérés sur le budget principal de l'établissement »

amU Aix Marseille Université

Conseil de gestion 28/11/2025

amU Fondation Aix Marseille Université

Budget initial 2026

Pour délibération (tableaux 2 et 6)

A	C	F	L	O	H	V	Y	AD
Etablissement :	FamU							
Exercice :	2026							
BP/BR n°/CF :	BI							
Date du vote par le CA :	16/12/2025							

Autorisations budgétaires

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire *

Dépenses					Recettes		
	Montants				Montants		
	AE		CP		RE		
	BR 2025	Budget 2026	BR 2025	Budget 2026	BR 2025	Budget 2026	
Personnel	**40 720**	**70 000**	**40 720**	**70 000**	**3 000**	**60 000**	**Recettes globalisées**
dont contributions employeur au CAS Pension	*0*		*0*		0	30 000	Subvention pour charges de service public
					0		Autres financements de l'Etat
					0		Fiscalité affectée
Fonctionnement et intervention	**89 185**	**116 165**	**89 185**	**116 165**	-50 000	30 000	Autres financements publics
					53 000		Recettes propres
					0	**0**	**Recettes fléchées ****
							Financements de l'Etat fléchés
Investissement	**6 263**	**20 750**	**6 263**	**20 750**			Autres financements publics fléchés
							Recettes propres fléchées
TOTAL DES DÉPENSES	**136 168**	**206 915**	**136 168**	**206 915**	**3 000**	**60 000**	**TOTAL DES RECETTES**
Solde budgétaire (excédent)			**0**	**0**	**133 168**	**146 915**	**Solde budgétaire (déficit)**

amU Aix Marseille Université

Conseil de gestion 28/11/2025

amU Fondation Aix Marseille Université

A	D	F	K	N	P
Etablissement :	FamU				
Exercice :	2026				
BP/BR n°/CF :	BI				
Date du vote par le CA :	16/12/2025				

Situation patrimoniale

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	BR 2025	Budget 2026	PRODUITS	BR 2025	Budget 2026
Personnel	40 185	69 080	Subventions de l'Etat	-	30 000
*dont charges de pensions civiles**	-		Fiscalité affectée	-	
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	89 720	117 085	Autres subventions	- 50 000	30 000
			Autres produits	110 471	36 915
TOTAL DES CHARGES (1)	**129 905**	**186 165**	**TOTAL DES PRODUITS (2)**	**60 471**	**96 915**
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	-	-	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	69 434	89 250
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	**129 905**	**186 165**	**TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)**	**129 905**	**186 165**

** Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.*

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	BR 2025	Budget 2026
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4)	- 69 434	- 89 250
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés		
- produits de cession d'éléments d'actifs		
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice		
= CAF ou IAF*	- 69 434	- 89 250

*** capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement**

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	BR 2025	Budget 2026	RESSOURCES	BR 2025	Budget 2026
Insuffisance d'autofinancement*	69 434	89 250	Capacité d'autofinancement*	-	-
Investissements	6 263	20 750	Financement de l'actif par l'État		
Sorties immobilisations et régularisation terrains 2019			Financement de l'actif par des tiers autres que l'état		
Remboursement des dettes financières: emprunts (non budgétaire)		65 000	Autres ressources	324 490	
Dépréciation clients			Sorties Subventions et régul terrains 2019		
Capitalisation PVM			Report à nouveau		
Provisions pour risques et charges			Augmentation des dettes financières		
Prélèvement Fonds de roulement pour le BAIM			Litige		
Remboursement dette cédée Dailly (budgétaire)			Apports Fonds de roulement pour le BAIM		
TOTAL DES EMPLOIS (5)	**75 697**	**175 000**	**TOTAL DES RESSOURCES (6)**	**324 490**	**-**
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	**248 793**	**-**	**PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)**	**-**	**175 000**

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	BR 2025	Budget 2026
Variation du FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	248 793	- 175 000
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	381 961	- 28 085
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)	- 133 168	- 146 915
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	248 793	73 793
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	381 961	353 876
Niveau de la TRESORERIE	192 226	45 311